



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

**Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2009 – 024 du 17 juin 2009

Objet : signature du contrat avec une entreprise de contrôle technique pour les missions à effectuer sur le corps central du château

L'an deux mille neuf, le 17 juin 2009 à 10 heures, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 17 juin 2009.

**Etaient présents :****Administrateurs**

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentant la Préfecture du Val d'Oise : Patrice Pennel
- Représentants du Conseil général du Val d'Oise : Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny, - Raymond Lavaud, Conseiller général du canton de Beauchamp
- Représentant de la commune de La Roche Guyon : Christine Forge, Maire
- Propriétaire du Château : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

**Personnalités qualifiées**

- Personnalité désignée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld
- Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise : François Dupille

**Représentant du personnel :** Olivier Lopes**Absents-excusés ayant donné un pouvoir :****Nombre de membres en exercice : 18****Nombre de membres présents : 12****Nombres de votants : 13****Absents**

- Marie Christine Devevey, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France
- Daniel Lehleyder, conseiller municipal, personnalité désignée par la commune de La Roche Guyon
- Guy Paris, conseiller général du canton de Vigny
- Gérard Seimbille, conseiller général du canton de Pontoise
- Bernard Toubiand, personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise

**Etaient également présents :**

- Gwenola Ferran, Direction de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie Christine Dodier, E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon

**CONSIDERANT,**

- Que les compagnies d'assurance sollicitées pour l'assurance dommage-ouvrage à souscrire pour les travaux à mener sur le corps central du château de La Roche-Guyon n'ont pas les mêmes exigences en matière de contrôle technique
- Que le choix de l'assureur n'a pas encore été établi
- Que l'EPCC est en attente de devis de la part des entreprises habilitées à mener les missions de contrôle technique

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré, autorise le directeur à signer un contrat avec l'entreprise ayant fait la meilleure proposition et correspondant aux exigences de l'assureur retenu.**

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : *unanimité*

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.  
Jean-Pierre Muller**